

APPEL A PROJETS

octobrerouge

création vidéo 2010

Prix de la création vidéo

Pays de la Grande Région (Luxembourg, France, Allemagne, Belgique)

OCTOBRE ROUGE 2010

La 7ème édition du festival aura lieu le 01 octobre 2010 au CNA à Dudelange (Luxembourg).

Le festival a pour objectif de présenter des œuvres originales de jeunes créateurs.

Les vidéos en compétition doivent mettre en avant une écriture singulière reflétant une personnalité et un propos.

Tous les genres, tous les sujets et toutes les techniques de production d'images en mouvement sont acceptés.



Lucile Hoffmann
[LA POSE]
Lauréat OR 2009

Date limite d'envoi des vidéos : **01 août 2010**

Règlement et inscription : www.octobrerouge.lu

Organisation : Archipel, CIGL Esch, CNA, Les Yeux de l'Ouïe, TUFA Trier

Règlement de la sélection officielle

1. Définition et objet :

La 7^e édition d'OCTOBRE ROUGE, festival d'art vidéo, aura lieu le 01 octobre au CNA à Dudelange. Le festival a pour objectif de présenter des œuvres originales de jeunes créateurs basées sur une démarche d'expériences et/ou de recherche. Les vidéos seront récentes (postérieures à janvier 2008) et développeront une écriture vidéo originale. Pour ce faire, le festival accueille une sélection officielle de vidéos présentées en compétition et préalablement visionnées par un comité de sélection.

2. Conditions d'inscription pour la sélection officielle :

Peuvent participer :

- Les jeunes créateurs issus des pays de la Grande Région.
- Tous les genres, tous les sujets, toutes les techniques de production d'images en mouvement sont acceptés pourvu que les créations soient l'expression d'une personnalité et mettent en avant une écriture originale contemporaine.
- Les vidéos récentes, terminées après le 1 janvier 2008.
- Les vidéos n'excédant pas 10 minutes. Le comité de sélection se réserve le droit de programmer hors compétition une vidéo qu'il jugerait intéressante mais dépassant cette durée.

La participation à la sélection est gratuite.

Les dossiers soumis ne seront pas retournés.

Les ayants droit s'engagent à ne pas retirer leur vidéo de la sélection après la confirmation de leur sélection au festival.

3. Dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription complets devront être réceptionnés par Archipel au plus tard le **01/08/2010**, sauf accord spécial.

Documents à fournir par courrier postal :

- Le formulaire d'inscription signé ;
- L'autorisation de diffusion pour la promotion du festival ;
- Les vidéos sur support Mini-DV, le fichier Quicktime (.dv ou .mov) ou AVI non compressé gravé sur DVD Rom en vitesse lente (x2) ;
- L'autorisation d'archivage des vidéos.

Documents à envoyer à info@octobrero.lu :

- Le synopsis de la vidéo en français, en anglais ou en allemand ;
- Photo, biographie et filmographie du (des) réalisateur(s) ;
- Une ou plusieurs photos de la vidéo ;

4. Invitations :

Les créateurs dont les vidéos sont sélectionnées seront invités pour le dîner du soir du festival au CNA (Dudelange).

5. Jury et prix :

Le jury est composé de 5 personnalités du monde de l'art, professionnels de l'image et du son, représentant les 5 régions. Il décernera les prix et mentions à l'issue du festival. Les dotations concernant les prix seront annoncées le jour du festival.

6. Médias, communication

Le(s) producteur(s) d'une vidéo sélectionnée cède(n)t sans contrepartie au festival des droits d'utilisation des photographies et de segments de la vidéo pour diffusion à des fins promotionnelles (presse écrite, extraits de moins de 3 min pour la télévision, supports de communication du festival, ...).

7. Contestation

La participation au festival OCTOBRE ROUGE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

La signature de la fiche d'inscription vaut acceptation du présent règlement.



Formulaire d'inscription

Le vendredi 01 octobre au CNA

NOM.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Nationalité.....

Adresse.....

Téléphone personnel fixe/portable.....

Email.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les clauses.

Signature : _____

Documents à fournir par courrier postal :

- Le formulaire d'inscription signé ;
- L'autorisation de diffusion pour la promotion du festival ;
- Les vidéos sur support Mini-DV, le fichier Quicktime (.dv ou .mov) ou AVI non compressé gravé sur DVD Rom en vitesse lente (x2) ;
- L'autorisation d'archivage des vidéos.

Documents à envoyer à info@octobrerouge.lu :

- Le synopsis de la vidéo en français, en anglais ou en allemand ;
- Photo, biographie et filmographie du (des) réalisateur(s) ;
- Une ou plusieurs photos de la vidéo.